

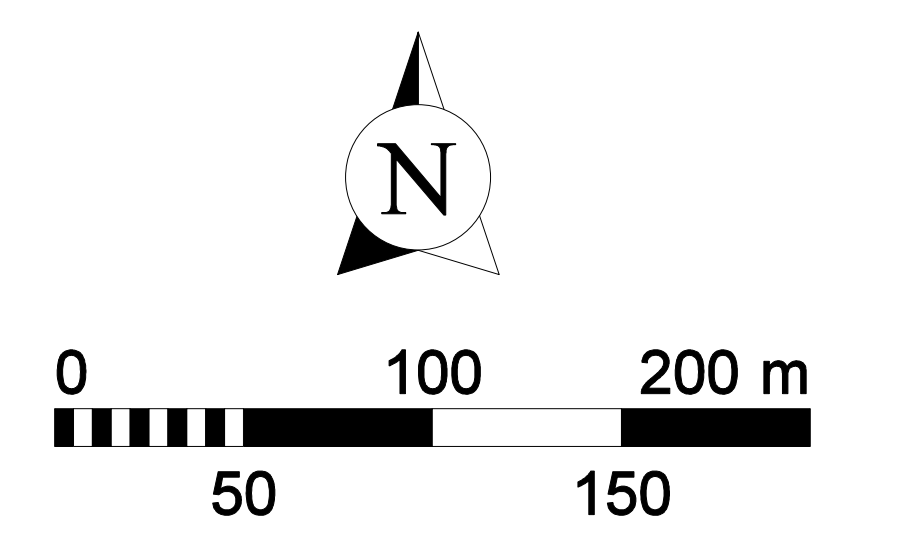
LÉGENDE

1. PRESCRIPTIONS EDICTÉES PAR LE PLU

- LIMITE DE ZONE
- ESPACE BOISÉ (art. L.130-1 et suivants)
- EMPLACEMENT RÉSERVÉ
- MARGE DE RECTL
- JARDINS ET CŒURS D'ÎLOTS REPÉRÉS ET PROTÉGÉS
- ARBRE PROTÉGÉ
- PLANTATIONS D'ALIGNEMENTS
- LOCALISATION SYMBOLIQUE DES ESPACES ET OUVRAGES PUBLICS ET INSTALLATIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL
- LOCALISATION SYMBOLIQUE DES VOIRIES À CRÉER
- PÉRIMÈTRE DE PROTECTION (Risques industriels)
- SECTEUR FAISANT L'OBJET D'UNE FICHE PROJET DANS LES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENTS
- CROISSANT TERTIAIRE

2. PRESCRIPTIONS REPORTÉES SUR LE PLU

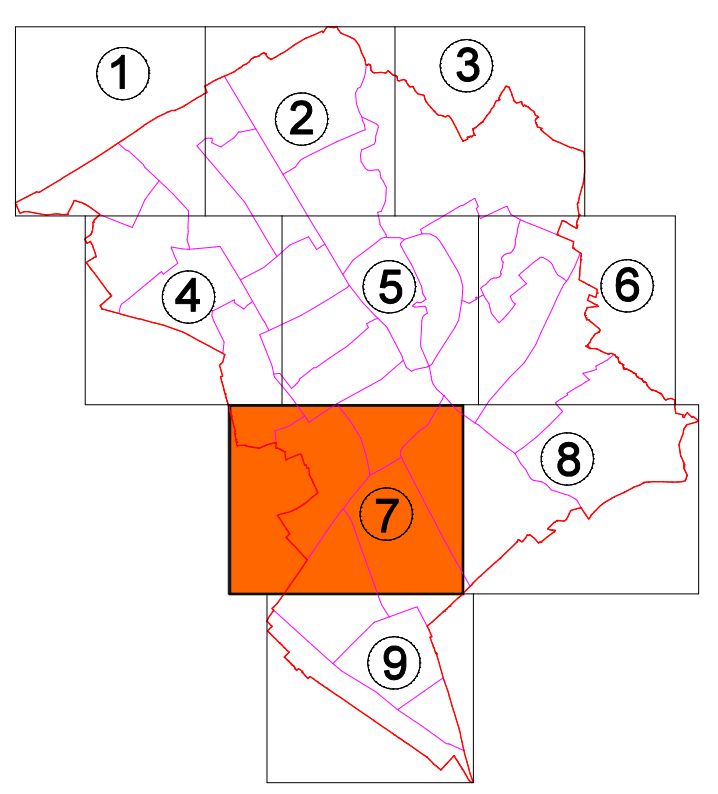
- PÉRIMÈTRE DU PLAN DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR
- PÉRIMÈTRE DE PROTECTION AU TITRE DES ABORDS DE MONUMENTS HISTORIQUES (AC1)



PLAN LOCAL D'URBANISME

Troyes

PLANCHE 7



- #### 5. DOCUMENTS GRAPHIQUES
- PLU approuvé le 24 juin 2004
 Modification n°1 le 10 mai 2007
 Révision simplifiée n°1 le 12 février 2009
 Modification n°2 le 27 mai 2010
 Modification n°3 le 09 février 2012
 Modification n°4 le 05 juillet 2013
 Mise à jour n°1 le 28 novembre 2014
 Modification simplifiée n°5 le 11 décembre 2015
 Modification simplifiée n°6 le 23 juin 2017
 Mise à jour n°2 le 15 février 2018
 Modification simplifiée n°7 le 16 décembre 2019
 Mise à jour n°3 le 4 octobre 2022
 Modification simplifiée n°8 le 30 mars 2022